

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS À KARNAK

DU 28 SEPTEMBRE 1903 AU 6 JUILLET 1904

PAR

M. GEORGES LEGRAIN.

Les instructions données à M. Legrain pour les travaux de Karnak, pendant l'hiver de 1903-1904, prévoyaient encore deux sortes d'opérations : la réfection des colonnes de la salle hypostyle, la consolidation de plusieurs autres parties du temple et l'exploration complète du sous-sol des cours et couloirs compris dans ces parties.

La réfection des colonnes avait été divisée en plusieurs moments. Elles avaient été relevées à la hauteur de six mètres pendant l'hiver de 1902-1903, et les tronçons rétablis avaient résisté victorieusement à l'épreuve de l'inondation. M. Legrain eut l'ordre de remettre en place les segments qui composaient la partie supérieure du fût et les chapiteaux, jusqu'à l'abaque exclusivement, réservant la question des architraves pour la saison suivante. Il devait en même temps déposer les architraves et les parties supérieures des colonnes qui occupent l'angle sud-est de la salle et pour lesquelles il avait entassé des pylônes de terre l'année précédente.

Les portions du temple à déblayer et à consolider touchaient pour la plupart aux portions déblayées antérieurement. M. Legrain reçut pour instruction : 1° de dégager la partie nord de la salle des Caryatides, dont il avait nettoyé la partie sud quelques mois plus tôt, et de relever ceux des colosses Osiriens qui gisaient sur le sol ; 2° de compléter le dégagement des chambres, portes et couloirs attenant vers le sud à la même salle des Caryatides, entre le sanctuaire de granit et la porte qui mène à la cour du VII^e pylône ; 3° de pousser aussi loin que possible l'exploration de la cour du VII^e pylône et d'y reconstruire l'édifice d'Aménôthès I^{er}, dont les débris étaient sortis de terre l'an dernier ; 4° d'enlever les décombres qui cachaient jusqu'à mi-hauteur les faces extérieures du petit temple de Ramsès III, et de copier, estamper, photographier, les inscriptions et bas-reliefs de ce temple en vue d'une publication dans notre *Catalogue général des Monuments de l'Égypte*. Dans tous ces endroits, il lui était recommandé de ne pas s'arrêter au dallage

ou au sol antique, mais de descendre aussi bas que possible et de défoncer tout le sous-sol, quand cela pourrait se faire sans danger pour la solidité des édifices, jusqu'au point où il ne rencontrerait plus trace de travail humain. Les Égyptiens avaient en effet l'habitude d'employer comme matériaux les débris des édifices antérieurs, les vieilles statues, les ex-votos des âges écoulés, toute la masse de monuments qui encombraient les temples : nous avons déjà recueilli dans les profondeurs des pièces de musée remarquables, et j'avais l'espoir qu'à côté des restes de l'édifice d'Aménôthès I^{er}, nous découvririons des reliefs et des statues du genre de notre Khonsou, des sculptures triomphales d'Aménôthès II et du groupe de Thoutmôsis I^{er} et de sa mère, trouvés par M. Legrain lui-même parmi le dallage et les remblais des édifices explorés précédemment.

Le rapport publié ci-dessous, montre avec quel succès M. Legrain s'est acquitté de sa tâche. Les colonnes de la salle hypostyle ont été relevées les unes, déposées les autres, jusqu'à la hauteur voulue, et, dans la cour du VII^e pylône, les travaux de déblaiement ont amené la découverte d'une *favissa* où, sous le troisième ou le quatrième Ptolémées, les restaurateurs de Karnak avaient entassé les monuments de toute sorte qui s'étaient accumulés dans cette partie du temple, à proximité de la maison des grands-prêtres d'Amonrâ thébain. Bien que des centaines d'objets en soient sortis déjà, elle n'est pas épuisée, et nous sommes assurés qu'elle nous en rendra encore des centaines pendant l'hiver prochain.

Jamais à ma connaissance, depuis les fouilles du Sérapéum, on n'a recueilli à la fois, dans un même endroit, une quantité aussi considérable de documents historiques. Si, en effet, les statues des XII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e dynasties, statues d'Amenemhât III, de Thoutmôsis III, d'Aménôthès II, de Toutankhamanou, de Ramsès II, du grand-prêtre Ramsès-nakhiti, sont des œuvres artistiques de premier ordre, l'ensemble des documents des dynasties suivantes nous permet de reconstituer de manière presque complète l'histoire de la principauté théocratique de Thèbes, sous les premiers prophètes d'Amon, puis, sous leurs descendantes, les pallacides d'Amon. La prédominance des monuments de cette époque s'explique, si l'on se rappelle que la maison des grands-prêtres s'élevait non loin de là, et si l'on admet que la *favissa* a été remplie avec les ex-votos, statues ou stèles, déposés au voisinage de cette maison. Lorsqu'en prenant possession du service, j'ai annoncé l'intention de consacrer toutes nos ressources à la consolidation et au déblaiement méthodique des temples et des nécropoles, quelques-uns se sont étonnés de me voir renoncer aux fouilles proprement dites, et d'autres se sont élevés contre notre système de déblaiement intégral, qui leur semblait devoir rapporter trop peu de résultats utiles pour trop d'argent dépensé. L'expérience de mon premier séjour m'a donné la constance de persévérer dans mon dessein, et, sur les deux points où j'ai pu l'exécuter, à Sakkarah et à Thèbes, il a produit des résultats qui le justifient. Le nettoyage à fond de la pyramide d'Ounas et de son péribole non seulement nous a permis de montrer aux visiteurs l'ensemble complet des parties dont une sépulture royale se composait sous l'empire Memphite, mais nous a révélé l'existence d'une tombe royale thinite, et de ces immenses puits saïtes, vierges encore, d'où M. Barsanti a tiré

les beaux bijoux en or et en argent qui sont venus enrichir nos séries depuis cinq ans. A Karnak, le même procédé avait valu à M. Legrain le Khonsou, le groupe de Thoutmôsis IV et de sa mère, le colosse d'Ousirtasen IV : il vient de lui rendre la *favissa* du VII^e pylône. Partout où il sera appliqué avec persévérance il produira les mêmes effets. — G. M.

Monsieur le Directeur général,

Notre neuvième campagne à Karnak commença le 28 septembre 1903. Notre équipe était composée de Hassan Behnès, nouveau chef de chantier en remplacement de notre vieux réis Baskharoune, décédé au cours de l'été précédent; Hassan Abbati, surveillant; Mohammed Gamal, Abou Zeïd Souefi, Mohammed Aouize, réis; Ahmed Loutfi, écrivain-comptable; tous les six appartenant régulièrement au Service. Quatre portefaix leur étaient adjoints comme les années précédentes. Je n'ai eu qu'à me louer de ces dix hommes, dont le zèle ne s'est pas ralenti pendant les 282 jours qu'à duré cette campagne, la plus longue que nous ayons menée encore.

I.

LES INFILTRATIONS.

J'ai eu l'honneur, dans mes rapports des 8, 14, 24 octobre et 21 novembre 1903, de vous tenir au courant de la marche du phénomène des infiltrations dans le temple de Karnak. La situation faillit devenir inquiétante à un certain moment, quand, le 24 octobre, une hausse brusque de sept centimètres se produisit soudain dans le lac sacré et sous le temple, alors que les puits des alentours suivaient leur marche progressive; l'apogée de l'infiltration, qui a lieu généralement vers le 20 octobre, ne fut atteinte que le 1^{er} novembre. La salle hypostyle était couverte alors d'une nappe d'eau haute de 0 m. 17 cent. au-dessus du radier. Nous n'eûmes heureusement aucun accident à déplorer. La décrue commença dès le lendemain, et, le 21 novembre, l'eau s'était retirée complètement de la salle hypostyle. Toutefois les infiltrations se sont maintenues cette année à une altitude beaucoup plus forte que pendant les années précédentes.

Lors de l'étiage, en juin, nous avons pu dresser le tableau comparatif ci-contre qui, pendant quelque temps, ne laissa pas d'être inquiétant. La

**ÉTIAGE
DES INFILTRATIONS À KARNAK.**

ANNÉES.	ALTITUDE au-dessus DU NIVEAU DE LA MER.
1904.....	69 ^m 78
1902.....	69 56
1901.....	69 50
1903.....	69 12
1900.....	68 65

crue nouvelle s'annonce comme devant être mauvaise, et elle nous promet déjà une année aux infiltrations très basses. L'apogée de la crue a eu lieu le 25 octobre en cette année 1904. Elle n'a atteint que 73 m. 33 cent., alors qu'en 1899, 1900, 1901, 1903, elle atteignit jusqu'à 74 m. 40 cent. L'année 1902 seule lui est inférieure avec ses 72 m. 45 cent. En résumé, à l'heure présente, les infiltrations ne sont pas montées au niveau de la salle hypostyle (74 m. 25 cent.), et, l'étiage qui suivra devant être plus

bas que celui de l'an passé, nous pourrons entreprendre avec plus de commodité certains travaux en profondeur auxquels nous avons dû renoncer pendant la campagne dernière.

II.

TRAVAUX DE LA SALLE HYPOSTYLE.

Comme les années précédentes, nous nous sommes occupés avant tout de remettre la salle hypostyle en état. Vos instructions à ce sujet prévoyaient deux manœuvres importantes :

1° Enlèvement et descente des architraves 67-58, 58-49, 49-40, dont la condition vous semblait être une menace permanente pour la sécurité de la salle hypostyle, puis réfection des colonnes 40, 49, 58, 67;

2° Relèvement jusqu'à l'abaque des onze colonnes écroulées en 1899 et de la colonne 26 dont nous avons refait les fondations l'an passé.

§ I. — ARCHITRAVES ET COLONNES 40, 49, 58, 67.

La méthode employée naguère pour descendre les architraves 36-45 et 17-28, au moyen de remblais de terre, est si simple et si sûre que nous nous en sommes servis cette fois encore pour les architraves que vous m'aviez signalées. Je l'ai décrite dans mon *Rapport sur les travaux exécutés à Karnak pour le démontage des colonnes de la salle hypostyle* (10 décembre 1899, 23 mai 1900)⁽¹⁾, et je n'ai plus à y revenir. Les deux pierres qui composent l'architrave 67-58 pesaient chacune 26,000 kilogrammes. Elles furent descendues en votre présence, le 29 janvier et le 8 février 1904; les deux autres 58-49, 49-40 suivirent bientôt après.

Selon la règle du Service, la terre destinée au remblai fut prise dans un endroit inexploré de Karnak, au nord de la salle hypostyle. Cette manœuvre amena la découverte d'un petit temple anépigraphé et de plusieurs monuments antiques, parmi lesquels j'indiquerai surtout un très beau groupe de granit représentant le maire de Thèbes Sonnofir et sa femme Senai, qui vécurent à la fin du règne d'Aménôthès II et au début de celui de Thoutmôsis IV. Nous publierons ailleurs cette pièce importante.

§ II. — RÉÉDIFICATION DES COLONNES 23, 26, 27, 28, 29,
32, 33, 34, 35, 36, 37, 38.

Dès que le retrait des eaux d'infiltration nous permit de reprendre nos travaux avec sécurité, j'attaquai la réédification de la colonne 26. Nous en avions refait les fondations l'an passé, avec béton et poutres de fer de même que pour les colonnes précédentes : en décembre 1903, je la remontai jusqu'à six mètres de hauteur comme ses voisines.

Cela fait, il s'agissait d'élever toutes les colonnes jusqu'à l'abaque. Nous n'avions ni poutres de longueur suffisante, ni palans qui nous permissent de construire des chèvres assez hautes pour élever chaque pierre en la prenant sur le sol même, mais la descente des architraves 40-49, 49-58,

⁽¹⁾ *Annales du Service des Antiquités*, 1900, t. I, p. 195.

58-67 mettait à notre disposition une masse de terre qu'il nous était facile d'utiliser. Nous l'employâmes à disposer autour des colonnes un remblai sur lequel nous établîmes la chèvre et le palan différentiel. Cette manœuvre offrait l'avantage de dégager les colonnes 40, 49, 58, 67 de la terre où nous les avions ensevelies pour descendre leurs architraves. Tandis qu'un petit plan incliné amenait les segments des colonnes à redresser du magasin à pied d'œuvre, un autre plan conduisait au magasin les segments supérieurs des colonnes à déposer. Le système établi de la sorte, la réédification des douze colonnes demandait sans doute beaucoup de soins et de patience, mais elle ne présentait aucune difficulté matérielle. Tous les segments avaient été classés en 1900-1901, de telle sorte qu'on pût aisément les enlever et les remettre en place : la reconstruction s'acheva le 3 juillet 1904, jusques et y compris les chapiteaux. Les abaqes seront remontés l'an prochain, et c'est à leur intention que je n'ai pas fait disparaître le remblai.

Notre tâche ne s'arrêtera pas là. Les colonnes une fois debout, il faudra, ainsi que vous en avez pris l'engagement dès le début, les ancrer par le haut et les relier entre elles pour prévenir une catastrophe nouvelle. Le projet présenté jadis par le Ministère des Travaux publics prévoyait un contreventement de liens de fer et de colliers, passés au cou des colonnes sous le chapiteau, mais cette combinaison, excellente pour assurer la solidité, aurait détruit entièrement l'effet artistique du monument. Vous avez proposé de le remplacer par un système d'architraves composites, formées de plaques de ciment ou de béton armé, qui dissimuleraient des poutres en fer passées de colonne en colonne et fixées à la partie supérieure du chapiteau. Cette consolidation devra s'étendre à toutes les colonnes, et peut-être conviendrait-il de rétablir le toit plat qui jadis recouvrait la salle entière. Pour le moment, l'entrepreneur bien connu, M. Charvaut, a bien voulu mettre gracieusement à notre disposition un de ses contremaîtres les plus habiles à la fabrication du ciment armé : cet homme formera une équipe capable d'exécuter en cette matière les architraves et la liaison des colonnes antiques.

§ III. — TRAVAUX DIVERS.

Les travaux de nature diverse, mentionnés dans vos instructions de cette année, ont été exécutés entre temps.

La partie de la salle des Caryatides qui restait à explorer au nord de l'obélisque d'Hatschepsitou a été déblayée complètement, et trois des caryatides du mur de l'est, qui gisaient à terre depuis bien des années, ont été redressées à leur place antique. J'ai par la même occasion étudié les moyens à employer pour consolider le sanctuaire de granit, et pour le débarrasser des blocs qui l'encombrent. J'ai étayé deux des pierres du plafond par un appareil en double T, accroché à une poutre armée que j'ai posée sur la face supérieure du plafond; la charge a été reportée de la sorte sur les murs extérieurs de granit. La remise en place des autres blocs présentera des difficultés : vous avez bien voulu la différer jusqu'au moment où, les travaux de la salle hypostyle étant terminés, nous serions libres de reporter nos efforts principaux sur ce point.

Pour répondre à l'intention où vous êtes de reprendre la publication du *Catalogue général* commencé par M. de Morgan, et cela par la reproduction intégrale des bas-reliefs et des inscriptions du temple de Ramsès III, j'ai consolidé l'aile est de ce temple, et déblayé toute la partie extérieure du sanctuaire, qui était à moitié ensevelie sous les décombres. Les travaux et les découvertes de cette campagne ne m'ont pas permis de pousser bien loin cette entreprise, que j'espère pouvoir mener plus activement l'hiver prochain.

Enfin, au VII^e pylône, je me suis efforcé de classer les beaux blocs de calcaire qui provenaient de la porte d'Aménôthès I^{er} ⁽¹⁾, et, au cours de ce travail, j'ai constaté que quelques blocs nous manquaient encore, qu'il importait de trouver avant de commencer la réédification de ce bel édifice. La fouille de 1902 n'avait porté que sur 860 mètres carrés, quand le terrain en mesurait 3,200; il y avait donc intérêt à la reprendre, et, sitôt que vous m'y eûtes autorisé par votre lettre n° 110 en date du 15 décembre 1903, je mis une équipe de bons ouvriers à l'œuvre. Leur succès fut rapide, car, le 17 décembre, quelques heures après le premier coup de pioche, à la profondeur de 0 m. 70 cent. à peine, de nombreux blocs de calcaire reparurent à la lumière. Ils étaient décorés, comme les premiers, de bas-reliefs d'une finesse admirable. Les plus anciens portaient les car-

(1) Cf. *Annales du Service des Antiquités*, 1901, t. II, p. 265 et seq., et 1903, t. IV, p. 1 et seq.

touches d'Aménôthès I^{er}, mais d'autres, qui semblent avoir appartenus à un autre monument, étaient au nom de Thoutmôsis II, de Hatshopsitou, de Thoutmôsis III et de la princesse Nofriourî. J'en commençais le classement et le rapprochement, quand j'eus la bonne fortune de faire la connaissance d'un architecte allemand, M. Henri Wefels, qui, pour raison de santé, passait l'hiver à Louxor. Il m'offrit gracieusement de m'aider, et il le fit avec tant de dévouement que je ne saurais trop le remercier de son concours. La besogne était longue, méticuleuse, et elle demandait une assiduité, que, pris par d'autres travaux, je ne pouvais y apporter à cette époque. Je trouvai en M. Wefels un collaborateur infatigable autant qu'habile, et c'est grâce à lui que nous pouvons, dès à présent, nous faire une idée de la nature et des dispositions du monument dédié à Amon par Aménôthès I^{er}.

S IV. — STATUES, STATUETTES, STÈLES, BRONZES ET MONUMENTS DIVERS.

Les blocs qui composaient les monuments d'Aménôthès I^{er}, des Thoutmôsis et d'Hatshopsitou, couvraient une bande de terrain large d'à peine dix mètres, orientée presque nord-sud. A l'est, les pierres étaient plus ou moins éparses, à l'ouest elles ne dépassaient pas une ligne fictive fort nette, courant nord-sud. L'absence de martelages ammoniens faisait remonter le dépôt et l'enfouissement des blocs antérieurement à Aménôthès IV. Le 26 décembre 1903, à l'est des blocs, nos ouvriers rencontrèrent une large dalle d'albâtre, haute de deux mètres, qui, retournée, se trouva être une grande et belle stèle de Sêti I^{er}. Elle était exactement placée à 18 m. 20 cent. à l'est du mur du traité des Khétas et à 25 mètres au sud de la porte menant à l'obélisque de Thoutmôsis I^{er}. Elle était située à 0 m. 50 cent. à peine au-dessous du niveau du sol à l'époque où le temple n'était pas enfoui. Sa date indiquait que son dépôt en cet endroit était postérieur à celui des blocs d'Aménôthès I^{er} et des Thoutmôsis. Elle était face en bas, couchée non sur la terre mélangée de gravats et de poterie, comme c'est généralement le cas à Karnak, mais sur du sable de rivière mélangé parfois de terre limoneuse sans cailloux. La stèle fut emportée, et, la fouille étant reprise, nous nous aperçûmes alors que la stèle n'était séparée que par quelques centimètres de sable de trois statuettes, celles de Khai, d'Amenemhaït et de Siroï; puis, au sud de la stèle, mais à un niveau plus bas, nous relevâmes

une très belle statue saïte intacte, celle d'Ahmès, fils de Pchelchons, les pièces d'une statue d'Harmhabi portant sur les jambes un laitier provenant de la fusion d'une matière quelconque, un fragment de corniche en granit, des morceaux d'un colosse de Ramsès II en albâtre, deux têtes de grandes statues d'Ousirtasen III, des fragments d'un groupe d'Amon et d'Harmhabi en albâtre, des fragments d'une stèle de Thoutmôsis III en granit rose. La série ne devait s'interrompre que le 16 juin 1904.

Les résultats scientifiques de cette découverte, qui est loin d'être terminée, ont déjà été résumés dans deux travaux spéciaux, dont l'un, présenté à l'Institut Égyptien dans sa séance du 7 novembre 1904, est intitulé : *Sur les nouvelles découvertes de Karnak*, tandis que l'autre, intitulé : *Renseignements sur les dernières découvertes de Karnak*, a paru dans le *Recueil des travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes* ⁽¹⁾. La publication in-extenso des monuments provenant de la cachette ou *favissa* de Karnak aura lieu dans le *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*. J'en ai déjà presque entièrement terminé le manuscrit, et M. Brugsch bey a bien voulu faire les photographies qui accompagneront cette publication. Nos recherches n'ont pris fin qu'au mois de juin, quand les eaux d'infiltration commencèrent à remonter : l'excavation fut alors comblée avec de la terre, afin d'éviter tout larcin pendant la suspension des travaux. La fouille de la cachette a été particulièrement pénible. Les eaux d'infiltration, qui étaient très hautes, envahissaient sans cesse les chantiers, et c'est en pleine boue qu'il fallait aller retirer les statues. Nos réis, nos portefaix et nos ouvriers ont été parfaits, courageux et persévérants : je ne saurais trop les louer. Qu'il me soit permis aussi de remercier MM. Guétin et Charvaut qui ont bien voulu nous prêter gracieusement une excellente pompe d'épuisement.

Je donne ici, comme document pour les *Annales*, la liste énumérative des objets trouvés dans la cachette de Karnak, renvoyant aux publications mentionnées plus haut pour plus de détails :

Quatre cent cinquante statues de toutes dimensions, colosses et figu-

⁽¹⁾ *Recueil des travaux*, 1904, t. XXVII, p. 63 et seq.

rines en granit, calcaire, basalte, brèche, racine d'émeraude⁽¹⁾, grès, bois pétrifié, ivoire, bronze, etc.;

Dix sphinx en granit noir, albâtre, calcaire;

Cinq animaux sacrés, cynocéphales, vaches, bélier en granit rose, granit gris, calcaire, albâtre;

Quatre yeux de statues colossales, longs de 0 m. 30 cent., en bronze, ivoire et obsidienne;

Quinze stèles en granit rouge, granit noir, albâtre, calcaire, brèche verte;

Six vases en granit noir, albâtre, calcaire, magnésite;

Deux autels en granit noir;

Deux petits naos dorés;

Une statuette funéraire d'Aménôthès III et des têtes de canopes;

Deux petits obélisques en basalte et un autre en granit rose;

Cinq fragments de coudées en basalte;

De très nombreux morceaux de racine d'émeraude, taillés à angles variables, polis sur une face, réunis à leurs voisins par des clous de bronze;

Un fragment d'équerre à 45 degrés, en silex poli;

Une bague en or de Nofrititi, femme d'Aménôthès IV;

De nombreuses pépites d'or;

Trois fragments de bas-reliefs en bronze;

De grands hiéroglyphes en bronze;

Huit mille statues et statuettes d'Osiris en bronze doré. L'une d'entre elles ne mesure pas moins de 1 m. 30 cent.

III.

VOLS D'ANTIQUITÉS.

La maison du Service des Antiquités, que j'ai construite voici bientôt dix ans, a été édifiée simplement et à peu de frais. La maçonnerie a été

⁽¹⁾ Voir sur ce minéral le mémoire de M. DE ROZIERE, *De la constitution physique de l'Égypte*, dans la *Description de l'Égypte*, édition Panckouke, tome XXI,

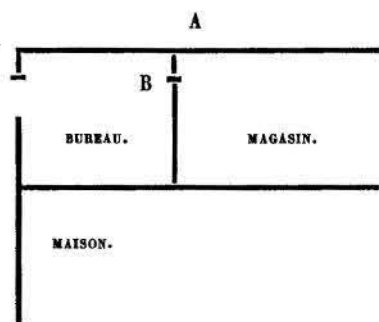
p. 116 à 121. La racine ou prime d'émeraude s'appelle aussi béryl ou aigue marine; c'est le *zeberdjed* arabe.

faite de moëllons provenant du temple, liés entre eux par du limon du Nil dans lequel sont mêlés quelques brins de paille; un simple crépi de *hib* (argile de Khôzam) couvre cet appareil primitif. Les portes sont en bois assez mince et les toits en tiges de palmier. Le bureau, de construction plus récente, est couvert de planches et a reçu un crépi de chaux; j'y déposai les antiquités de petites dimensions que les fouilles ramenaient chaque jour.

A Louxor, où tout le monde est plus ou moins marchand d'antiquités et vit le plus souvent de ce trafic, les premiers succès des fouilles firent grand bruit. La statuette d'Amenemhaït, qui est taillée dans une pierre verte que je crois être la racine d'émeraude d'Égypte, avait eu, dès son apparition, un succès de haute estime auprès des ouvriers, et, par contre-coup, auprès de ceux qui s'occupent du recel et de la vente des antiquités dérobées chaque année au cours des fouilles, et qui ont, sans cesse, des agents parmi nos ouvriers. En même temps que vous appreniez à Assouân la découverte de statues d'émeraude et d'or, on parlait déjà au Caire d'un vol possible, et j'en étais menacé moi-même. Les fouilles étaient confiées pendant la nuit à la garde des ghafrs du Service des Antiquités, auxquels étaient adjoints quelques autres ghafrs irréguliers, payés sur notre fonds spécial. Six autres gardiens, armés, montaient la garde chaque nuit sur les deux faces de la maison du Service dont le bureau faisait angle, et il semblait que ces précautions devaient être suffisantes.

Les gens du Saïd ont l'imagination assez vive et créent facilement des légendes; sauf de preuves, je raconterai comme légende ce que le plus petit gamin de Louxor ou de Karnak dit être la vérité. Un marchand d'antiquités de Louxor aurait corrompu les gardiens qui veillaient la nuit autour du bureau, et, pour les décider au vol, il aurait avancé dix livres à Moustapha Hammadi, un de nos gardiens. Le 11 janvier 1904, un de nos chiens de garde mourut empoisonné; je pense que cet empoisonnement doit avoir une corrélation avec le vol prémédité. Les antiquités étaient alors disposées de la façon suivante dans notre bureau. Le long du mur sud étaient deux étagères très fortes chargées de monuments. Le 14, j'avais transféré la statuette d'Amenemhaït du rayon inférieur qu'elle occupait jusqu'alors sur l'étagère près de la porte au rayon supérieur, et je l'avais remplacée le 16 par la statuette de Siroï, que j'avais fini de copier et de photographier.

La statue de Khaï remplaça celle de Siroï sur ma table à écrire. Le 17 au soir, les gardiens étaient tous à leur poste à 11 heures. Le lendemain matin,



je fus réveillé par les cris du domestique qui, entrant pour son service dans le bureau, avait vu un des murs percé en *B* et constaté la disparition de la statuette de Khaï. Le vol avait été pratiqué avec la plus grande simplicité. Les voleurs avaient escaladé le mur du magasin en *A*, descellé facilement les pierres du mur en *B*, pratiqué un trou d'homme entre le mur et une

armoire, pénétré dans le bureau, allumé six allumettes de la boîte qui se trouvait sur la table à écrire, pris une serviette de toilette au lavabo, pour envelopper sans doute une statuette, et emporté celles de Siroï et de Khaï; cette dernière l'avait été au lieu et place de celle d'Amenemhatt. De l'examen même du vol, il ressortait que les voleurs avaient agi avec précision, sur commande, car sans cela il leur aurait été facile de s'emparer d'autres antiquités de défaite plus commode et de valeur au moins aussi grande.

En même temps que j'avertissais la police de Louxor, je vous prévenais immédiatement, car vous étiez alors de passage à Thèbes. Les soupçons s'étaient immédiatement portés sur les six ghafirs de la maison et sur un septième à eux adjoint par le Service des Antiquités : je retins ces gens jusqu'à l'arrivée de la police. Celle-ci reconnut que le trou pratiqué dans la muraille était de dimensions assez restreintes pour que le corps du ou des voleurs fût écorché. Les sept ghafirs furent déshabillés, et l'on constata que trois d'entre eux présentaient aux épaules et aux bras des écorchures toutes récentes, ne pouvant s'expliquer que par le passage par le trou du mur : c'étaient les nommés Ibrahim Abd el Gader, Tewfik Abd el Bari et Moustapha Hammadi, qui nous avaient été fournis par l'omdèh du village voisin comme sujets de confiance. Un chercheur de pistes examina les traces de pas laissées par les voleurs et confirma ces premières charges; puis, une enquête faite rapidement sur les antécédents de ces gens, nous apprit qu'ils étaient des malfaiteurs dangereux, et qu'ils avaient subi plusieurs condamnations pour vol. Saad bey Arsani, chef du parquet de Louxor, commença

immédiatement l'instruction de cette affaire, en même temps que le mamour markaz de Louxor, Mahmoud Fahmy Koutrizada, cherchait à retrouver les statues volées. De votre côté vous rédigez immédiatement l'avis suivant, qui, accompagné de la photographie des objets volés, était adressé aux marchands d'antiquités et à tous ceux qui en trafiquent plus ou moins. Il était affiché dans les hôtels, dans les bateaux-touristes, et les journaux le reproduisirent :

« Il a été volé dans la maison du Service des Antiquités à Karnak dans la nuit du 17 au 18 janvier 1904, deux statuettes à savoir :

« 1° Une statuette en albâtre, intacte, haute de 0 m. 41 cent., représentant un homme accroupi, les deux bras croisés sur les genoux et la tête posée sur les mains. Devant lui, entre les deux genoux, est placé un petit naos rectangulaire, dans lequel est debout une figure en relief du dieu Amon, les deux bras pendant le long du corps, la coiffure avec les deux plumes sur la tête. La statue porte sur les deux côtés deux inscriptions hiéroglyphiques, l'une de cinq lignes horizontales, allant du côté droit au côté gauche, l'autre d'une ligne, autour de la chapelle qui contient le dieu.

« 2° Une statuette en granit gris, intacte, haute de 0 m. 40 cent., représentant un homme accroupi, les deux bras croisés sur les genoux, la tête posée sur les mains. Une inscription hiéroglyphique de quatre lignes est gravée sur le devant, et elle se continue sur les côtés et par derrière : le cartouche de Ramsès II est gravé à plat sur l'épaule droite.

« Les personnes qui auront connaissance de l'endroit où se trouvent l'une ou l'autre de ces deux statues sont priées d'en donner avis au Service des Antiquités. Tous ceux qui les détiendraient et auxquels elles auraient été offertes en achat ou qui les auraient achetées, sont prévenus qu'en les acceptant ou en les gardant ils s'exposent aux peines prévues par la loi contre les recéleurs des objets volés. »

Le Directeur général,

Signé : G. MASPERO.

Cette mesure eut pour effet de faire réfléchir les marchands d'antiquités ; plusieurs, tant à Louxor qu'au Caire, m'ont confessé que sans elle nous

n'aurions jamais pu rentrer en possession des deux statues volées, et j'avoue qu'ils en convenaient avec quelque rancune. Les statues, la nuit du vol, avaient été cachées dans la maison de Chaât Osman, près le pylône de Khonsou, et transportées, dès le lendemain matin, avant que l'éveil ne fût donné, dans celle de son frère Abd el Hakim Osman au Torah el-Tahtaniéh. Là, grâce aux mesures prises tant par vous que par le parquet et le markaz de Louxor, elles durent attendre, malgré les réclamations de celui qui avait baillé les dix livres d'avance. D'ailleurs, Chaât et Abd el Hakim trouvaient la somme trop faible et il espéraient trouver un acheteur plus sérieux; bientôt toutefois, sentant que les investigations de la police aboutiraient, ils songèrent à faire disparaître, voire à briser, les statues. Les recherches de Saad bey Arsani et de Mahmoud Fahmi Koutrizada vinrent mettre un terme à leurs démêlés et à leurs incertitudes. Le 1^{er} février 1904, la ferme d'Abd el Hakim Osman fut cernée par leurs soins, et la perquisition faite par eux amena la découverte de deux statues dans lesquelles je reconnus immédiatement celle de Siroï et de Khaï. Elles étaient cachées dans une petite chambre au premier étage, sous de la menue paille. Chaât Osman et Abd el Hakim Osman furent arrêtés le jour même, et l'instruction continua. Vous avez assisté à l'un des interrogatoires et vous vous êtes rendu compte que la tâche de Saad bey Arsani était loin d'être facile. Tous les inculpés niaient. Osman jurait qu'Abd el Hakim n'était pas son frère. Un autre, Tewfik Abd el Bari, disait que ses écorchures provenaient de ce qu'il grattait sa vermine. Saad bey ne se déconcerta pas devant tant de dénégations, et l'affaire fut appelée le 16 février devant le Tribunal de Louxor, présidé par Ibrahim bey Zaki. Ibrahim bey Zaki, avant que de rendre son jugement, voulut interroger une dernière fois les accusés sur le lieu même du délit. Tout le village de Karnak assistait à cet interrogatoire au grand soleil, et parents et amis, comptant sur un acquittement ou sur une peine légère, encourageaient les inculpés à nier encore. Il leur fallut déchanter quand, de retour au Tribunal de Louxor, Ibrahim bey Zaki, ne retenant les charges que contre cinq inculpés, les condamna aux peines suivantes :

Moustapha Hammadi, ghafir, *Ibrahim Abd el Gader*, ghafir, *Chaât Osman*, recéleur, à trois ans de travaux forcés et à deux ans de surveillance;

Tewfik Abd el Bari, ghafir, à trois ans de travaux forcés;

Abd el Hakim Osman, à deux ans de travaux forcés.

Ce fut alors un beau tapage et de grands cris. J'avoue n'avoir jamais entendu autant de malédictions que ce jour là, et je confesse que le Service des Antiquités en reçut la majeure partie. Les cinq condamnés ayant appelé du jugement, l'affaire fut présentée devant le Tribunal du Caire, où les peines furent confirmées, sauf pour Abd el Hakim Osman qu'on acquitta.

Un autre vol, de moindre importance fut perpétré fin avril. Sur les incitations d'un jeune marchand d'antiquités, Yacine Mahmoud, de Karnak, deux de nos petits ouvriers, Saïd Mohammed et Abd ul-Méguid Genaoui, dérobèrent trois statuettes provenant des fouilles. Lors du jugement, je demandai moi-même l'indulgence du Tribunal pour les deux petits voleurs, prétendant que le véritable coupable était l'instigateur. Vu leur jeune âge, les trois inculpés ne furent condamnés qu'aux peines corporelles, dont l'usage venait d'être rétabli : Yacine Mahmoud, le marchand d'antiquités, reçut vingt coups de canne de jonc, et Saïd Mohammed et Abd ul-Méguid Genaoui en reçurent chacun dix pour leur part.

J'ai communiqué la partie de mon rapport qui concerne les vols advenus l'an passé à Karnak à Mahmoud Fahmy Koutrizada, mamour markaz de Louxor, afin qu'il pût corriger les erreurs qui auraient pu se glisser, car mes renseignements provenaient d'autres sources que les siens. Voici la réponse qu'il m'a adressée :

Louxor, le 4 décembre 1904.

Cher M. Legrain,

Je ne vois rien à ajouter à votre rapport. Vous avez décrit l'affaire d'une manière simple et exacte, et tous les points importants y ont eu leur place. Je crois que vous l'avez si bien rédigé pour ne pas me laisser ajouter un mot. Je ne vous garde pas rancune pour cela.

Bien à vous,

Signé : FAHMY.

Tels sont, Monsieur le Directeur général, les principaux faits et les résultats acquis pendant cette longue campagne, la neuvième que nous passons à Karnak. Partis le 28 septembre 1903, nous sommes revenus le 8 juillet 1904, sans avoir eu le moindre accident à déplorer, pas plus d'ailleurs que les précédentes années.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mon profond respect.

G. LEGRAIN.